

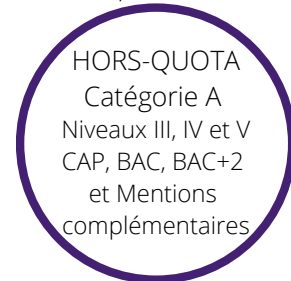
"Formons ensemble vos collaborateurs de demain."

En versant votre taxe d'apprentissage 2024 au Lycée Sainte-Louise de Marillac, nous construisons l'avenir ensemble.

Le lycée privé Sainte-Louise de Marillac accueille environ 600 élèves et étudiants. Nous formons et préparons vos futurs collaborateurs en proposant diverses formations professionnelles et technologiques tournées vers l'international.



Le lycée Sainte Louise de Marillac est habilité à percevoir la taxe via les organismes collecteurs.



Qu'est ce que la taxe d'apprentissage ?

Elle permet à une entreprise de participer au financement des dépenses nécessaires au développement de l'apprentissage et des filières technologiques et professionnelles.

Elle permet à un établissement de moderniser le matériel pédagogique mis à disposition des élèves, de financer les différents projets pour le développement de l'établissement afin de répondre aux attentes des entreprises en termes de besoins en recrutement.

Cette taxe d'apprentissage, reversée les années précédentes par les entreprises, nous a permis de fournir à nos élèves le matériel informatique et autres outils indispensables pour leur formation professionnelle et technologique.

En bref, la taxe d'apprentissage aide les établissements à offrir les meilleurs enseignements possibles afin de pouvoir répondre aux besoins du marché de l'emploi.

C'est aussi un moyen pour vous, entreprise, de former vos salariés ou futurs salariés afin de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Nous collaborons pour offrir une bonne qualité d'enseignement aux jeunes et les formations adaptées à vos besoins actuels.

"Ensemble, construisons l'avenir des jeunes et guidons-les vers le monde de l'entreprise."

Pourquoi choisir le lycée Sainte-Louise de Marillac ?

Notre lycée a pour projet éducatif : "Accueillir, Accompagner et Préparer chacun." Nous nous engageons auprès de nos jeunes et de leurs familles à ce qu'ils puissent bénéficier d'un encadrement de qualité pour acquérir les compétences professionnelles et transversales nécessaires avec du matériel performant. L'objectif est qu'ils soient préparés au marché du travail : adaptabilité, flexibilité et mobilité.

CALENDRIER 2024

Quand ?



Yann FRESSIGNÉ
Chef
d'établissement
du Lycée Privé
Sainte-Louise
de Marillac

Le Lycée Sainte-Louise de Marillac et ses formations :



LE LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE



BTS Bâtiment

BTS Cybersécurité,
Informatique et réseaux, Electronique
Option B : Électronique et Réseaux

BTS Management
Commercial Opérationnel

BTS Gestion de la PME
(en apprentissage)

BTS Services Informatiques aux
Organisations
Option : Solutions d'Infrastructure, Systèmes
et réseaux (en apprentissage)

BACCALAURÉAT STI2D
Sciences et Techniques Industrielles et du
Développement Durable

2nde Générale
et Technologique

2nde Générale Option
Technologique
et Professionnelle

LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Mention complémentaire
Vendeur Spécialisé en
Alimentation
(en apprentissage)

BAC PRO
Métiers du Commerce
et de la Vente
Option A :
Animation et Gestion
de l'Espace Commercial
Option B :
Prospection Clientèle et
Valorisation de
l'Offre Commerciale

BAC PRO Technicien
d'Études du Bâtiment
Option A :
Études et Économie
Option B :
Assistant en Architecture

CAP Électricien

1ère et Term. MCV
(en apprentissage)

BAC PRO Métiers de
l'Électricité et de ses
Environnements Connectés

CAP Accompagnement
Éducatif Petite Enfance

1ère et Term. MELEC
(en apprentissage)

CAP Équipier Polyvalent
du Commerce

BAC PRO
Assistance à la Gestion
des Organisations
et de leurs Activités

BAC PRO
Systèmes Numériques
Rentrée 2024-2025:
BAC PRO CIEL
Cybersécurité, Informatique et
réseaux, Electronique

3ème Prépa-Métiers

4ème à Projet
Professionnel

Section Tremplin

